

**PROVINCE DE QUÉBEC
COLLÈGE MONTMORENCY
VILLE DE LAVAL**

PROCÈS-VERBAL de la **330^e** assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Collège Montmorency qui a eu lieu le 14 mars 2017, à 17h30, à la salle du Conseil d'administration, local B-2492.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames Lucie Buist-Petit
 Roxanne Cléroux
 Louise Lacoste
 France Lamarche
 Christiane Pichette
 Annie Saint-Germain

Messieurs Robin Blanchet
 Sylvain Chaput
 Marc DeBlois
 Anthony Lacopo
 Pierre-Antoine Leblanc
 Jean-Philippe Martin
 Hervé Pilon
 Étienne Rouleau
 Emmanuel Roy-Allain

INVITÉS PRÉSENTS

Mesdames Véronique Côté
 Isabelle Legault

Messieurs Yves Carignan
 Pierre Tison

ABSENCES MOTIVÉES

Johanne Allaire
Anne Bourgeois
Jacques Cyr
Fatiha Senhaji

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
 - 2. Procès-verbal de la 329^e assemblée ordinaire: corrections et approbation**
 - 3. Affaires découlant de ce procès-verbal**
 - 4. Rapport du directeur général**
 - 5. Points de décision**
- (d) 5.1 Recommandations de sanctions

6. Points d'information

- 6.1 Révision du Plan stratégique
- 6.2 Ombudsman : compte-rendu du travail du Comité
- (d) 6.3 Refonte des règlements : compte-rendu du travail du Comité
- 6.4 Gouvernance :
 - 6..4.1 Évaluation du Conseil d'administration

7. Correspondance et communications écrites

- (d) 7.1 Communiqué : Laval, première région au Québec pour son taux de diplomation dans les programmes d'AEC à la formation continue

8. Varia

- 8.1 Annonces de la Ministre
- 8.2 Prochain Budget provincial

CA16/17-330.1/
ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est noté que la séance a été précédée de la visite de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEECC).

Après constat du quorum, monsieur Robin Blanchet déclare l'assemblée ouverte. Madame Nicole Barezi agit comme secrétaire de l'assemblée.

Le président et les administrateurs du Conseil souhaitent la bienvenue à monsieur Emmanuel Roy-Allain qui siège désormais à titre d'étudiant issu d'un programme préuniversitaire, en remplacement de madame Amélie Lemieux.

Le président souligne également que la soirée gourmande au profit de la Fondation du Collège aura lieu le 4 avril prochain.

Il est aussi suggéré par un administrateur d'ajouter à l'ordre du jour, le point 8.1 à la section varia quant à la « prochaine annonce de la Ministre ».

Il est aussi suggéré par un administrateur d'ajouter à l'ordre du jour, le point 8.2 à la section varia quant au prochain Budget provincial.

Il est souligné que lors d'une prochaine séance sera abordé l'aspect de la reconnaissance notamment quant à l'Ordre François de Montmorency-Laval.

Il est aussi souligné que le point sur les commotions cérébrales sera vu lors de la prochaine séance.

Il est proposé par : Mme Louise Lacoste

Appuyé par : Mme Annie Saint-Germain

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la 330e assemblée.

CA16/17-330.2/
PROCÈS-VERBAL
DE LA 329^E
ASSEMBLÉE
ORDINAIRE

2. Procès-verbal de la 329^e assemblée ordinaire : corrections et approbation

Il est suggéré par un administrateur d'ajouter au point 6.5, une mention à l'effet que le sous-comité du Conseil d'administration souhaite rencontrer un des membres du sous-comité de la Commission des études dans le cadre de son analyse du règlement relatif à la nomination et au renouvellement de mandat des hors-cadres.

Il est proposé par : M. Jean-Philippe Martin

Appuyé par : Mme Christiane Pichette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la 329^e assemblée ordinaire avec les modifications proposées.

CA16/17-330.3/
AFFAIRES
DÉCOULANT
DE CE
PROCÈS-VERBAL

3. Affaires découlant de ce procès-verbal

Le rapport du suivi sera déposé à la prochaine séance du Conseil.

4. Rapport du directeur général

CA16/17-330.4/
RAPPORT DU
DIRECTEUR
GÉNÉRAL

Le directeur général informe les administrateurs que d'ici jeudi sera lancé l'appel de candidatures de l'Ordre François de Montmorency-Laval. Il ajoute que madame Lucie Buist-Petit, administratrice du Conseil, préside le Comité responsable de l'analyse des candidatures.

Les candidats retenus seront honorés lors de la cérémonie d'élévation du 4 mai 2017 et recevront l'un des titres suivants :

Montmorencienne distinguée ou Montmorencien distingué

Ce titre honore une réalisation remarquable dans un domaine particulier ou une approche hors du commun dans une discipline ou dans un travail.

Montmorencienne émérite ou Montmorencien émérite

Ce titre reconnaît une réalisation incomparable dans un domaine particulier ou dans plusieurs domaines connexes.

Grande Montmorencienne ou Grand Montmorencien

Ce titre couronne l'œuvre de toute une vie ou une contribution majeure pour le Collège.

Le directeur de la formation continue et des services aux entreprises explique aux administrateurs qu'avec la publication récente des taux de diplomation dans l'ensemble des programmes d'attestation d'études collégiales (AEC) de la province, la région de Laval, desservie exclusivement par le Collège Montmorency se place au premier rang avec une moyenne de 82,8% contre une moyenne provinciale de 74%.

Les données analysées couvrent les personnes diplômées d'un programme d'AEC pour les cohortes terminées entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, de 42 cégeps publics offrant plus de 174 programmes. L'échantillonnage représente 6827 étudiants, dont 233 sont du Collège Montmorency pour la période en question.

Le directeur de la formation continue et des services aux entreprises ajoute que ces résultats exceptionnels sont très encourageants pour toute l'équipe de la formation continue : ils s'expliquent par une combinaison de toutes sortes de facteurs comme l'engagement des étudiants dans leur projet personnel de retour aux études, la qualité de l'encadrement offert aux étudiants, la qualité de l'enseignement, les moyens mis à la disposition des étudiants pour favoriser la réussite (tutorat, mesures diverses, engagement et disponibilité des enseignants), etc.

Dans certains programmes très reconnus comme Techniques d'éducation à l'enfance (1260 heures – 13 mois) ou Estimation en construction (1290 heures – 13 mois), les taux de diplomation sont respectivement de 90,5% et de 86,4%.

Ces résultats sont également très intéressants pour les personnes qui veulent entreprendre un retour aux études. *Les étudiants adultes du Collège sont très motivés, voir pressés dans le temps. Ils ont souvent des responsabilités familiales et doivent souvent faire des sacrifices, mais ils veulent réussir ce projet personnel. La formation continue a aussi beaucoup de personnes immigrantes qui recherchent un diplôme reconnu au Québec et qui ont déjà poursuivi des études supérieures à l'étranger, cela les aides.*

Enfin, le directeur de la Formation continue et des services aux entreprises conclut que d'autres cégeps d'autres régions ont peut-être aussi des résultats comparables, mais leurs résultats locaux sont en quelque sorte fondus dans l'ensemble de ceux des collèges de leur région, il faut donc nuancer cette première place.

CA16/17-330.5/
SUJETS DISCUTÉS

5. Sujets discutés

(d) 5.1 Recommandations de sanctions

La directrice explique aux administrateurs qu'il y a 102 étudiants qui satisfont aux conditions d'obtention du diplôme d'études collégiales. Elle ajoute que cette liste sera envoyée au Ministère pour l'émission d'un DEC. La directrice des études explique également aux administrateurs qu'à cette époque de l'année, il s'agit d'un plus petit nombre d'étudiants compte tenu du fait que ce sont en général ceux à qui il manquait un cours à faire en vue d'obtenir leur diplôme ou encore des dossiers dans lesquels nous attendions des confirmations de Cégep à distance. Enfin, elle souligne que le Collège a également décerné un total de 164 attestations d'études collégiales depuis le début de l'année scolaire 2016-2017.

CONSIDÉRANT que la Direction des études s'est assurée de la conformité des dossiers des étudiantes et des étudiants avec les exigences du Ministère;

CONSIDÉRANT la liste des recommandations de sanction des études présentée;

Il est proposé par : Mme Roxanne Cléroux

Appuyé par : M. Jean-Philippe Martin

DE RECOMMANDER au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de décerner un diplôme d'études collégiales aux étudiantes et aux étudiants dont les noms figurent sur la demande de sanction déposée sous la cote CA16/17.330.5.1

CA16/17-330.6/
POINTS
D'INFORMATION

6. Points d'information

6.1 Révision du Plan stratégique 2014-2020 (*huis clos*)

Le huis clos est demandé, les échanges des membres du Conseil d'administration ne sont donc pas reproduits au procès-verbal quant à ce point.

6.2 Ombudsman : compte-rendu du travail du Comité (*huis clos*)

Le huis clos est demandé, les échanges des membres du Conseil d'administration ne sont donc pas reproduits au procès-verbal quant à ce point.

CONSIDÉRANT que la mise sur pied du Bureau de l'ombudsman traduit la volonté du Collège d'assurer à toute la communauté montmorencienne un traitement juste et équitable des plaintes et une amélioration continue des règles de fonctionnement.

CONSIDÉRANT qu'un bureau de l'Ombudsman constitue un moyen de s'assurer d'un juste équilibre entre les droits et les devoirs des uns et des autres.

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration a été appelé à se prononcer sur la création de ce Bureau;

CONSIDÉRANT que le processus et le projet d'échéancier quant à l'établissement du Bureau de l'ombudsman ont été adoptés par le Conseil d'administration lors de la 325^e assemblée ordinaire;

CONSIDÉRANT qu'un Comité a été formé et que les membres de ce Comité ont proposé une démarche et un échéancier relativement à la mise en place de ce Bureau;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration a mandaté ce Comité de se charger d'évaluer chacun des candidats et candidates satisfaisant aux exigences du poste;

CONSIDÉRANT que le Comité s'est adjoint les services et l'expertise d'une firme spécialisée en recrutement et en évaluation de personnel;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité se sont entendus au préalable sur le profil du candidat recherché ainsi que sur les moyens permettant d'évaluer les candidats en lice;

CONSIDÉRANT que l'appel de candidatures a été transmis par courriel à l'ensemble du personnel du Collège et a été publié sur divers médias notamment auprès de l'Association des Ombudsmans des Universités et Collèges du Canada (ACCUO), de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ), des différentes d'associations professionnelles (et sur LinkedIn), ainsi que sur portail et sur le site internet du Collège;

CONSIDÉRANT que le Comité et la firme spécialisée en recrutement ont adopté une démarche de sélection élaborée et structurée permettant l'analyse des 30 propositions reçues;

CONSIDÉRANT que le Comité a dûment rempli son mandat et dépose ce soir une recommandation unanime d'une part à l'effet qu'un bureau soit offert au nouvel ombudsman et que ce bureau se situe à un endroit qui permet d'assurer l'indépendance, l'impartialité, la confidentialité et la discrétion et d'autre part à l'effet de nommer la personne dont le nom apparaît ci-dessous au poste d'Ombudsman;

Il est proposé par : : Monsieur Jean-Philippe Martin

Appuyé par : : Monsieur Pierre-Antoine Leblanc

DE NOMMER *** au poste d'Ombudsman du Collège Montmorency, le tout étant sujet à un contrat de travail dont l'entrée en fonction est fixée au 3 juillet 2017.

*** : *le nom de la personne retenue fera l'objet d'une publication uniquement lorsque le contrat sera conclu.*

ET DE DÉLÉGUER au Président du Conseil d'administration, M. Robin Blanchet, élu à ce titre lors de la 106^e assemblée extraordinaire, le 29 novembre 2016, le pouvoir de procéder à la signature du contrat de l'Ombudsman du Collège Montmorency. La présente délégation est valide à compter des présentes et sa validité est circonscrite et limitée dans le seul cadre de la signature du contrat de la candidate ayant fait l'objet de la recommandation du Comité sur l'établissement du Bureau de l'Ombudsman.

(d) 6.3 Refonte des règlements : compte-rendu du travail du Comité

La présidente du sous-comité d'analyse des projets de règlements informe les administrateurs de l'évolution des travaux quant au règlement sur la régie interne du Collège. Les membres du sous-comité ont soumis au conseil d'administration les points sur lesquels ils souhaitaient avoir une discussion collective, notamment quant à l'élection du président et du vice-président du conseil et quant au délai d'envoi de l'avis de convocation.

Premier point : Élection du président et du vice-président du Conseil

La présente explique que deux positions émanent des échanges du sous-comité à savoir qu'il devrait s'agir d'un vote secret étant donné que c'est la procédure prévue afin d'élire certaines catégories d'administrateur ou encore qu'il devrait s'agir d'un vote à main levée comme c'est présentement le cas en vertu du règlement actuel.

Dans une notion d'harmonisation avec les autres nominations prévues dans le projet de règlement, le Conseil s'entend sur un vote systématique secret.

Deuxième point : La présente explique que deux positions émanent des échanges du sous-comité à savoir si l'avis de convocations devrait être envoyé huit ou cinq jours avant la tenue de l'assemblée. Elle explique qu'autrefois, il était prévu au règlement que ceux-ci étaient envoyés huit jours avant la séance puisque ceux-ci étaient envoyés dans un format papier, par la poste. Désormais, les documents sont tous électroniques et sont déposés sur la plateforme à laquelle les administrateurs ont accès.

Un administrateur souligne qu'il serait préférable d'avoir les documents volumineux à l'avance.

Le directeur général explique que des documents volumineux pourraient être versés à l'avance exemple les documents de la CÉEC.

La présidente du sous-comité conclut en informant les administrateurs qu'une seconde rencontre est prévue le 23 mars prochain lors de laquelle un représentant du sous-comité de la Commission des études a été invité dans le cadre d'une consultation sur les travaux d'analyse du projet de règlement sur la nomination et le renouvellement de mandat des hors-cadres.

6.4 Gouvernance :

6.4.1 Évaluation du Conseil d'administration

Le directeur général explique et revient sur la formation de Me Henrik Ellefsen sur la Gouvernance et le rôle des administrateurs, le fonctionnement et la dynamique du Conseil. Il ajoute que dans le même ordre d'idée, il serait intéressant de procéder à l'autoévaluation du fonctionnement et du rendement du Conseil d'administration. Il pourrait s'agir d'un questionnaire anonyme rempli individuellement par chacun des administrateurs.

Le directeur général ajoute que Madame Hanigan, consultante en gouvernance, serait mandatée afin d'analyser les résultats et les commentaires des administrateurs quant au sondage. Il ajoute que

Madame Hanigan a œuvré pendant plus de 30 ans dans le réseau collégial et a été successivement enseignante, directrice adjointe des études, directrice des études et directrice générale. Elle a également été commissaire à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et présidente du Conseil d'administration de la Fédération des cégeps. Elle a siégé à plusieurs conseils d'administration; elle est présentement vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité ressources humaines des cinémas Beaubien et du Parc et siège au Comité d'évaluation du Fonds d'éducation à la saine gouvernance de l'Autorité des marchés financiers. Madame Hanigan pourrait présenter les résultats du sondage et son analyse lors d'une prochaine assemblée

Un administrateur mentionne qu'il a été appelé à signer une déclaration. Il s'avère qu'il s'agissait d'une déclaration d'intérêt, mais qu'aucune mention n'y était faite quant au respect du Code de déontologie.

CA16/17-330.7/
CORRESPONDANCE
ET COMMUNICATIONS
ÉCRITES

7. Correspondance et communications écrites

(d) 7.1 Communiqué : Laval, première région au Québec pour son taux de diplomation dans les programmes d'AEC à la formation continue

CA16/17-330.8/
VARIA

8. Varia

8.1 Annonces de la Ministre

Un administrateur explique que lorsque le Collège a reçu l'annonce pour le devis, en juin dernier, ce ne sont pas tous les membres du Conseil qui avait été invité de même que certaines instances dont les syndicats. Il ajoute que l'exécutif du SPGQ avait été rencontré par la ministre dans la majeure partie des cégeps, mais que cela n'avait pas été le cas à Montmorency.

Le directeur général explique que parfois le délai est très court et que l'on est informé du passage de la ministre qu'à la dernière minute et que la rencontre se déroulait à l'heure du lunch en présence d'un nombre limité d'invités.

8.2 Prochain Budget provincial

Le directeur général explique que nous sommes toujours en attente quant aux annonces en lien avec le budget.

LA SÉANCE EST LEVÉE



Robin Blanchet
Président



Nicole Barezi
Secrétaire